MOTION

RELATIVE À LA CRISE DES « GILETS JAUNES »

Le mouvement de colère des « gilets jaunes » qui s'exprime depuis le samedi 17 novembre 2018, a fait éclater au grand jour les mécontentements du Peuple, qui couvaient depuis quelque temps. Cette crise a mis en évidence les difficultés profondes auxquelles notre population est confrontée tous les jours.

Les élus locaux, en particulier les maires, ont sans cesse alerté le Président de la République et le Gouvernement, depuis plusieurs mois, sur les conséquences de la politique menée par ce dernier.

L'augmentation des taxes sur le carburant a été l'élément déclencheur d'une crise sociale et sociétale sans précédent dans notre Histoire.

Ce mouvement a mis en exergue les difficultés quotidiennes profondes auxquelles nos concitoyens sont confrontés tous les jours.

A cette question de la suppression de l'augmentation des taxes sur le carburant, se sont greffées d'autres colères et revendications :

- la question de la vie chère et du pouvoir d'achat,
- le consentement à l'impôt et la justice fiscale,
- la transparence dans la gestion publique au travers de l'utilisation faite des impôts,
- la participation des citoyens aux décisions.

A la Réunion, en plus de la question sur la taxe des carburants, la population s'est interrogée sur le montant et l'utilisation de l'octroi de mer.

Par ailleurs, elle a exprimé sa colère contre le coût de la vie chère. Elle a aussi pointé du doigt l'augmentation du coût d'un service public essentiel : le prix de l'eau.

Envoyé en préfecture le 14/12/2018

Reçu en préfecture le 14/12/2018

Affiché le 14/12/2018

5LO~

Face à cette crise sociale et sociétale sans précédent, il importe que les representants du l'euple,

notamment les élus de proximité, réagissent.

Après avoir ignoré les maires, le Président de la République, dans son allocution télévisée du 10

décembre dernier, a insisté sur la nécessité de renouer le lien avec ces mêmes maires.

Aussi, il nous est apparu nécessaire dans la situation dans laquelle se trouve la France et plus

particulièrement la Réunion, d'appeler de nos vœux que l'État, la Région, le Département, les

communes et les intercommunalités proposent des solutions concrètes pour sortir de cette crise.

1/ La vie chère et le pouvoir d'achat

L'État doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de lutter contre les pratiques anti-

concurrentielles, notamment en agissant sur les monopoles/oligopoles.

2/ L'emploi et la formation

L'État doit revoir sa politique de l'emploi, et lutter contre les exclusions, en menant une action

volontariste en faveur de l'accès des réunionnais à l'emploi et en particulier aux postes à

responsabilité.

En matière de formation, la Région doit renforcer la lutte contre l'exclusion de nos jeunes au

travers de sa politique sectorielle.

3/ En matière d'impôts

Il faut arrêter de modifier à tout va la fiscalité sans penser aux conséquences. La remise à plat de

la fiscalité locale doit faire l'objet d'un débat transparent.

S'agissant de l'octroi de mer, la Région qui fixe les taux doit associer les communes et la

population pour redéfinir ceux-ci, afin de lutter contre la vie chère, tout en préservant l'emploi et la

production locale.

Quant à la taxe sur les carburants, elle doit rester stable car l'automobile reste un moyen

indispensable pour se déplacer.

4/ En matière de mobilité

Il importe également de mener une véritable politique en faveur du développement des transports

en commun, car force est de constater que bon nombre de réunionnais n'ont pas les moyens

d'avoir un véhicule. Cette politique permettrait aussi d'inciter à l'évolution des comportements.

A cet égard, la Région et les intercommunalités compétentes en matière de transport doivent

disposer des moyens nécessaires. Il s'agit d'améliorer la desserte en bus à des tarifs abordables.

MOTION - Relative à la crise des « gilets jaunes »

Page 2/4

Envoyé en préfecture le 14/12/2018

Reçu en préfecture le 14/12/2018

Affiché le 14/12/2018



ID: 974-219740123-20181213-MOTION1213_2018-DE

5/ Permettre l'accès à des services publics essentiels

D'une manière générale, il convient de conserver le réseau de services publics existant (poste/trésor public..).

Un service public essentiel mérite une attention particulière : l'eau. En raison des nouvelles obligations réglementaires imposées par l'État, le prix de l'eau ne cesse d'augmenter à la Réunion. De plus, les aides de l'Europe et de l'État ont considérablement diminué.

A cet égard, les obligations en matière de potabilisation de l'eau constituent un cas exemplaire.

L'État nous impose des obligations de potabilisation, alors que les réseaux de distribution d'eau potable sont en mauvais état. Cela engendre un coût supplémentaire pour les usagers qui doivent payer à la fois l'investissement et le fonctionnement. Il convient d'abord d'investir dans les réseaux, puis dans la potabilisation. A cet effet, il faut flécher les aides de l'Europe et de l'État sur la modernisation des réseaux.

Par ailleurs, il convient de faciliter l'accès des réunionnais aux services dématérialisés par une baisse significative du coût des services des technologies de l'information et de la communication.

6/ Tarification des services publics communaux

Enfin, chaque collectivité, autorité organisatrice de service public, est amenée à réfléchir sur la tarification, afin de contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat des plus modestes.

A cet égard, au niveau de notre commune nous étudions actuellement dans le cadre de la préparation du budget, la possibilité de revoir les tarifs de la restauration scolaire pour les ménages des plus modestes à la classe moyenne.

ADOPTION DE LA MOTION

Vote à 🎝	unanimite de	s. sulpages	exprimes	
nambre	des.com seillen	s.en.exercice.	39	
	sents = 26			
Rep	resentes = 6 ur= 32			***************************************
Pac	ir= 32		**************	
<i>A.</i> Ls	stentions - C	2	***********	
Con	nhe - C)		

Envoyé en préfecture le 14/12/2018

Reçu en préfecture le 14/12/2018

Affiché le 14/12/2018

18 560

Signature des membres du conseil mun ID: 974-219740123-20181213-MOTION1213_2018-DE

			/ \ / /		
LEBRETON Patrick	Relute	_KERBIDI Gérald (Af	HOAREAU Sylvain	200
LANDRY Christian	Olty	HOAREAU Jeannick		GUEZELLO Alin	Chell !
BAUSSILLON Inelda	7	JAVELLE Blanche Reine Rep. par 1055A	e) Hanne	FONTAINE Olivier	
MUSSARD Harry	- LIMO	GRONDIN Jean Marie	Dimmy	FRANCOMME Brigitte	
MUSSARD Rose Andrée	dussaid	HOAREAU Claudette	Harrene	ASSATI Marie Pierre	
VIENNE Axel	(M) NO	LEBON Marie Jo Represente par N	Aze P. Senis	RIVIERE François	
BATIFOULIER Jocelyne	William Park	NAZE Jean Denis	Thurs .	PAYET Priscilla	Sur
YEBO Henri Claude	No	HUET Marie Josée	Ath	GUEZELLO Rosemay	
LEBRETON Blanche	July.	HUET Henri Claude	12	MALET Harry	8
Rep par HUET To	aue joice				
LEBON Jean Daniel	The	COURTOIS Lucette	Salus		
LEJOYEUX Marie Andrée	Ausard	ETHEVE Corine			
Rep par MUSSAR	D Rose Andrei	DUATEAD MIZE			
MORÉL Harry Claude	24	D'JAFFAR M'ZE Mohamed			
GERARD Gilberte	louth	BOYER Julie	S	2	
LEBON Guy	1	PAYET Yannis	\$100		
VIENNE	1	GEORGET Marilyne	AUS Strain		
Raymonde Rep. par BAUSIE	www.inelda	warnyne	113		